

FILTRES A CHARBON ACTIF



TRAITER ET SE PROTEGER...

ATTENTION AUX PRODUITS TOXIQUES



Un filtre standard ne vous protège pas contre les produits phytosanitaires toxiques.

L'utilisation de filtres à charbon actif protège efficacement en période de traitement.

Pensez à les changer tous les ans ou tous les 6 mois en cas d'utilisation intensive.

Votre concessionnaire propose une gamme complète de filtres à charbon actif pour remplacer les filtres standards qui ne filtrent que la poussière.



Demandez conseil à votre concessionnaire !